

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

(présenté et discuté en commission finances du 3 novembre 2016)

Les montants indiqués ne sont pas définitifs à ce stade de la préparation du budget.

1. Principales données du contexte général

En fonctionnement, les dotations de l'État vont poursuivre leur baisse soit une nouvelle diminution estimée à 65 000 € ou encore une diminution cumulée de l'ordre de 300 000 € par rapport à 2014. Aucune recette nouvelle de l'Etat n'est venue en compensation.

L'inflation et les taux d'intérêts devraient rester à des taux bas entre 0,5 % et 1,5 %.

Il n'est pas prévu de transfert supplémentaire à la communauté d'agglomération malgré la fusion avec l'Arpajonnais.

Sur les dépenses courantes, il sera donc indispensable de réaliser des économies durables à maintenir car certaines dépenses sont incompressibles.

Le budget de fonctionnement est en augmentation de 4,18 %.

2. FONCTIONNEMENT

◆ Recettes

• Affaires générales

Les contributions directes sont évaluées en hausse de 4 % grâce à un élargissement attendu de l'assiette de 1 %, 1 % de revalorisation des bases et une hausse des taux de 2 % soit une hausse de 120 k€.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) devrait être maintenue soit 151 k€.

Les droits de mutation seront inscrits au même niveau de 250 k€ compte tenu du maintien prévu du rythme actuel des transactions immobilières.

Les dotations de l'État seront inscrites en retrait de 65 k€ par rapport au BP 2016 soit une DGF de 490 k€.

Inscription de 165 k€ de remboursement pour maladies et de Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (contrats aidés) en hausse de 35 k€ (130 k€ inscrits au BP 2016).

La taxe sur l'électricité passe à 145 k€ (+5 k€).

Loyers des logements communaux à 30 k€ (+11 k€).

• Scolaire

La fréquentation du restaurant scolaire est toujours en hausse soit 349 k€ (+31 k€).

Les études seront valorisées légèrement pour une recette de 22 k€ et un coût en personnel de 25 k€.

Le PEDT de la commune étant validé, nous bénéficierons du fonds d'amorçage à hauteur de 34 k€ comme en 2016.

• Animation, culture vie associative

Les recettes du conservatoire sont en hausse à 43 k€ (+8 k€) compte tenu du nombre d'inscrits.

• Solidarité

La fréquentation de l'ALSH est en hausse avec des recettes estimées à 267 k€ (+11 k€).

Synthèse

Nature des recettes En milliers d'euros	BP 2016	BP 2017
Ventes de prestations (cantine, ALSH, Multi-accueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, ...)	757,4	820,8
Contributions directes locales	3 030	3 150
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation) et DSC	533	555
Dotations d'État et subventions	717,5	676,5
Autres revenus (régie, compensation, remboursement, etc.)	181	235
TOTAL	5 218,9	5 437,3

◆ Dépenses

• Affaires générales

Les dépenses d'énergie sont maintenues à 270 k€.

Les dépenses de nettoyage à 40 k€ (-6 k€) nouveau marché.

Les dépenses de publications et d'assurances sont reconduites.

Les dépenses de télécommunications sont en baisse à 16,5 k€ (-8 k€).

Les dépenses de personnel sont augmentées à 2 420 k€ (+146 k€).

Il faut intégrer un GVT en hausse de 2%. Les effectifs prennent en compte les coûts salariaux des 14 CAE/contrat d'accompagnement à l'emploi sur 12 mois soit 90 k€, le coût du recensement en HS.

Les frais d'intérêts de 25 k€ sont en réduction de 8 k€.

La contribution au titre de la loi SRU est estimée à 55 k€ (+25 k€). Le FPIC sera pris en charge par Cœur d'Essonne Agglomération.

Le prélèvement est en hausse de 16 k€ (dotation aux amortissements et autofinancement) à 386k€.

• Scolaire

Les dépenses de restauration sont estimées à 190 k€ (+24 k€).

Les budgets de fournitures scolaires sont reconduits sur la base de 690 élèves et 26 classes.

Les frais de transport sont reconduits à 23,6 k€.

Deux classes d'environnement au lieu d'une soit 30,8 k€ (+14 k€).

Les dépenses pour les classes à thème et les projets pédagogiques sont reconduites.

• Animation, culture vie associative

Le budget des spectacles de la commune est reconduit à 30 k€ ainsi que celui des fêtes, cérémonies et publications.

Les subventions aux associations sont reconduites à 91 k€ dont 41 k€ pour l'EMC.

• Solidarité

La subvention au CCAS est revalorisée à 1 050 k€ (+30 k€ sur BP 2016) comprenant le coût des nouveaux rythmes scolaires, les hausses de fréquentation et des remplacements au MAC.

- Travaux et environnement

Le budget de fournitures pour les interventions d'entretien et de réparations courantes, réalisées par le ST, dans les bâtiments communaux est reconduit de 85 k€.

Le budget balayage des caniveaux à 25 k€ (+7 k€).

Le budget est maintenu à 45 k€ pour les réparations sous-traitées.

Le budget élagage est valorisé de 49 k€ (+44 k€ pour une campagne une année sur deux).

Les budgets de maintenance sont stables.

- Synthèse

Nature des dépenses En milliers d'euros	BP 2016	BP 2017
Électricité, eau, gaz	310	305
Achats (cantine, classes de découverte, spectacles, fournitures, ...)	452,9	484,5
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses,...)	583,4	620,1
Subventions versées (CCAS, associations) et autres charges	1 115	1 141
Contribution pour insuffisance de logements sociaux, AC et FPIC	33	58
Intérêts des emprunts	27	19
Frais de personnel	2 274	2 420
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements	370	386
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	53.6	3.7
TOTAL	5 218,9	5 437,3

3. INVESTISSEMENT

- ◆ **Recettes**

Un nouvel emprunt de 320 k€ est inscrit au BP et sera partiellement annulé par l'excédent 2016.

La DETR de l'État sera demandée pour des travaux au restaurant Bouton et estimée à 8 k€.

Le complément de contrat départemental à hauteur de 111 k€ pour des travaux de rénovation (isolation) du gymnase des Erables est inscrit en recette.

La vente du terrain 7 rue de Morsang pour 340 k€ pour réaliser des logements sociaux est inscrite en recette.

Le FCTVA s'élève à 30 k€ euros et la TAM/TLE à 32 k€.

L'autofinancement (prélèvement + amortissements) est de 386 k€.

Recettes en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017
Récupération TVA et TAM/TLE	103	62
Subventions	263	119
Vente terrain 7 rue de Morsang		340
Emprunts	590	320
Autofinancement et amortissements	370	386
Opération d'ordre interne	10	
TOTAL	1 336	1 227

◆ **Dépenses**

- dépenses individualisées par programme:

Il est prévu 285 k€ avec pour principales opérations :

- 13 k€ pour le renouvellement d'équipement de la cuisine du restaurant des Erables,
- 25 k€ d'outillage pour le service technique,
- 25 k€ pour l'acquisition de véhicule (électrique),
- 40 k€ pour la réfection du toit et des skydômes restaurant Bouton principalement,
- 30 k€ pour des travaux dans les écoles, éventuellement préemptés pour les travaux de sécurisation anti-intrusion
- 50 k€ pour le city parc,
- 25 k€ matériel sportif, en extérieur, pour adultes,
- 20 k€ pour l'équipement du futur CTM (provision).

- dépenses des grands programmes

Il est inscrit un complément de 100 k€ pour la démolition et l'aménagement des abords du nouveau gymnase Bouton.

L'acquisition du CTM si elle n'a pas lieu en 2016 sera reportée en 2017.

Les travaux du CTM (report au BS avec les 200 k€ inscrits en 2016)

La rénovation du gymnase Erables à 280 k€ (recettes 111 k€).

L'extension du réfectoire des Erables à 120 k€ (report de 2016) dont 25 k€ d'honoraires.

- remboursement d'emprunts

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 256 k€.

- financement de logements sociaux

Il est inscrit 51 k€ pour un total de 101 k€ à financer sur 2017-2019 afin de prendre en charge la surcharge foncière de la construction de logements sociaux sur la propriété anciennement de l'Ermitage route de Corbeil. Ce montant sera à valoir sur les futures taxes SRU.

- synthèse

Dépenses en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017
Remboursement d'emprunts	278	256
Travaux courants et achats d'équipements	194,9	234,9
Grands programmes	837	550
Subvention logement social		51
Remboursement FCTVA		90
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre	26,1	45,1
TOTAL	1 336	1 227

4. ÉQUILIBRE FINANCIER

La durée de remboursement de la dette reste stable à 3 années environ.

ANNEES	DETTES CONTRACTEES EN K€
2017	743
2018	534
2019	358
2020	207
2021	86

5. TARIFS

Les tarifs (restauration, accueil de loisirs, conservatoire) sont fixés individuellement selon le quotient familial pour chaque famille avec un minimum et un maximum. Les tarifs des autres services moins fréquentés sont forfaitaires. Les coûts des services municipaux sont constitués essentiellement de frais de main d'œuvre et seront relevés ainsi :

- tarifs de la restauration scolaire réévalués de 2%.
- tarifs du conservatoire sans changement (tarifs votés en septembre 2016).
- tarifs de l'étude réévalués de 5 % compte tenu de l'ouverture d'une nouvelle étude au-delà de 40 enfants.
- tarifs du cimetière relevés de 2 %.
- tarifs de location de salles relevés de 2 %.
- tarifs de l'inscription au club ados relevé à 5,50 €
- tarifs des spectacles sont inchangés.
- formule de participation des familles aux classes d'environnement inchangée (pourcentage du coût total selon le quotient).
- formule de participation des familles aux séjours pour les adolescents inchangée (pourcentage du coût total selon le quotient).

6. PERSPECTIVES

On peut espérer que les baisses de DGF vont cesser, sinon c'est l'investissement et l'emploi qui devront être sacrifiés.

Tous les grands projets de court terme ayant un impact financier sont identifiés dans le budget 2017, à savoir la réalisation du CTM, le préfinancement des logements sociaux. La fin de la rénovation thermique du gymnase des érables dépendra des ressources complémentaires de financement.

Les investissements courants seront maintenus à hauteur de 300 k€, largement mobilisés par les investissements de maintien (véhicules, outillage...), la mise aux normes handicapés (AdAP) et la sécurisation.